

Semaine pour la qualité de vie au travail (SQVT) **L'Agefiph s'engage pour le maintien en emploi des personnes en situation de handicap invisible**

Bagneux
Mardi 8 juin 2021

—
Communiqué de presse

Alors que la crise a fragilisé le lien social au travail, les personnes en situation de handicap, dont celles touchées par des maladies comme le cancer, la sclérose en plaque ou le diabète, sont particulièrement exposées au risque de désinsertion professionnelle.

Pour répondre à leurs besoins d'adaptation et favoriser ainsi leur maintien en emploi, leurs conditions de travail méritent plus que jamais une attention toute particulière.

Dans le cadre de son partenariat avec l'Anact, organisateur de [la Semaine pour la qualité de vie au travail \(SQVT\)](#) qui se tiendra du 14 au 18 juin 2021 sur le thème de « Travailler ensemble », l'Agefiph se mobilise sur le sujet du maintien en emploi aux côtés du réseau des Cap Emploi et du FIPHFP.

Des difficultés et un sentiment d'isolement exacerbés par la crise

La période actuelle et les différents épisodes de confinement ont fortement contribué à **fragiliser le lien social au sein même des équipes de travail**. Comme le souligne [la consultation](#) Agefiph-IFOP sur le vécu professionnel des personnes en situation de handicap pendant la crise, ces dernières **ont exprimé un sentiment d'isolement et un pessimisme important**. Un constat qui explique en partie un changement de perception vis-à-vis du télétravail et une volonté de retrouver rapidement une dynamique collective.

En parallèle de ces difficultés liées au télétravail, les risques sanitaires, la nécessité de s'adapter aux variations d'activité ou encore l'incertitude à l'égard de l'avenir, ont généré des risques **en matière de désinsertion professionnelle pour les personnes en situation de handicap ou avec une maladie chronique**. Ces dernières représentent pourtant 15 % de la population active, soit près d'un salarié sur six, une proportion qui pourrait passer à une personne sur quatre à l'horizon 2025.



Concilier travail et cancer

Aujourd'hui, **160 000 personnes en emploi sont touchées par un cancer**. Une situation de fragilité, physique et morale, qu'il est important d'accompagner pour leur permettre de poursuivre une activité professionnelle pendant ou après les soins. Alors que les prises en charge médicales sont souvent longues et complexes, incluant l'alternance possible de périodes d'amélioration et de rechute, **les entreprises doivent pouvoir s'organiser et agir en faveur de leur réinsertion ou de leur maintien dans l'emploi** et prévenir toute forme d'exclusion.

Pour en savoir plus sur les **pistes de réflexion et d'innovation de l'Agefiph**, visant à **réduire l'impact du cancer dans la vie professionnelle du malade** pour une meilleure qualité de vie au travail, consulter la publication [« Concilier travail et cancer »](#) (février 2021).

« La période de crise sanitaire que nous traversons nous a rappelé la situation de fragilité dans laquelle se trouve de nombreux salariés davantage exposés à la précarité de l'emploi, à l'isolement et aux risques sanitaires. Mais si la qualité de vie au travail est une condition nécessaire à leur inclusion, elle en est aussi la résultante : les personnes en situation de handicap ou de maladie, nous en avons la preuve, font progresser les entreprises » souligne Véronique Bustreel, directrice de l'innovation et de la stratégie de l'Agefiph

Les actions de l'Agefiph

Conscientes de l'importance d'adapter l'organisation et les conditions de travail des personnes en situation de handicap et de maladie chronique pour favoriser leur maintien dans et en emploi, les entreprises **engagées pour l'inclusion** portent une attention particulière à ces fragilités individuelles. Cela suppose néanmoins que les employeurs et les acteurs du handicap et de l'emploi soient pleinement engagés et attentifs à ces situations afin que **tous les leviers existants puissent être mobilisés pour accompagner au mieux une population durement touchée par les risques psychosociaux liés à la crise**.

C'est pourquoi l'Agefiph s'engage au côté de l'Anact dans la **Semaine de la Qualité de vie au travail**. Elle participera à un **webinaire « Handicaps, maladies chroniques : favoriser la poursuite du travail en période de crise »** pour aborder les difficultés que peuvent rencontrer les personnes en situation de handicap ou de maladie en période de crise et de reprise, les méthodes pour repérer les situations de fragilités professionnelles, le rôle des acteurs de l'entreprise pour faciliter leur maintien en activité et la meilleure manière de construire des entreprises plus inclusives.

L'Agefiph participera également, en partenariat avec les Aract aux webinaires suivants :

- **Réunion** : **« Le Référent handicap, le facilitateur du travailler ensemble »** - Mercredi 16 juin 2021 à 10h30
- **Nouvelle-Aquitaine** : **« Attractivité, maintien dans l'emploi : travaillons ensemble »** - Jeudi 17 juin à 10h



- **Hauts-de-France** : « *La qualité de vie au travail et l'inclusion des personnes handicapées au service du 'travailler ensemble'* » - Jeudi 17 juin 2021 à 14h30
- **Provence-Alpes-Côte d'Azur** : « *Maladies chroniques évolutives et qualité de vie au travail, les enjeux de l'inclusion* » - Vendredi 18 juin à 9h30
- **Normandie** : « *Les conduites addictives : de quoi parle-t-on ? Comment les prévenir au travail – notamment en période crise sanitaire ?* » - Vendredi 18 juin à 13h30

De plus, tous les ans, l'Agefiph lance un appel à projets innovants pour expérimenter et développer de nouvelles modalités d'actions visant à la sécurisation des parcours et des transitions professionnelles des personnes handicapées. La thématique 2020 répondait à l'enjeu de la « prévention de la désinsertion professionnelle et du maintien en emploi », 15 projets ont été retenus et sont actuellement soutenus par l'Agefiph.

L'appel à projets 2021 continue à décliner cet engagement en apportant un soutien à l'innovation dans le domaine du développement des compétences sous toutes ses dimensions, pour permettre aux personnes handicapées dans toute leur diversité (âge, genre, statut vis-à-vis de l'emploi, situation familiale, qualifications, expériences, handicap, etc.) de pouvoir **choisir leurs parcours professionnels, d'y accéder dans les meilleures conditions, d'en être acteur**. Et *in fine*, donner la possibilité aux entreprises de recruter, parmi ces nouveaux profils, les compétences qu'elles recherchent, de **faire évoluer leurs collaborateurs tout au long de leur vie professionnelle et de les maintenir en emploi**.

Pour en savoir plus : agefiph-handinnov.com

A PROPOS DE LA SQVT

La Semaine pour la qualité de vie au travail est le rendez-vous incontournable pour les acteurs d'entreprise et les organismes qui les accompagnent. Organisée par le réseau Anact-Aract, elle propose des éclairages et des actions concrètes pour conjuguer amélioration des conditions de travail et performance des organisations. L'édition 2021 se tiendra du 14 au 18 juin sur le thème « Travailler ensemble ».

Rendez-vous sur semaineqvt.anact.fr

A PROPOS DE L'AGEFIPH

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) agit pour développer l'inclusion des personnes handicapées dans l'emploi. Elle construit et finance des solutions pour compenser les conséquences du handicap au travail ; soutient les acteurs de l'emploi, de la formation et les entreprises pour que soient pris en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées ; grâce à son observatoire emploi et handicap, elle analyse la prise en compte du handicap dans le secteur de l'emploi, de la formation et dans les entreprises ; et enfin, pour accélérer les évolutions en matière de compensation et d'inclusion, l'Agefiph soutient la recherche et l'innovation. En 2020, l'Agefiph a financé plus de 230 500 aides et services, dont plus de 62 000 ont soutenu une démarche de maintien en emploi.

Plus d'informations sur www.agefiph.fr / Suivez l'Agefiph sur Twitter [@Agefiph](https://twitter.com/Agefiph)

CONTACTS PRESSE

Julie Chaouat / jchaouat@lebureaudecom.fr / 06 84 38 12 21

Ghislaine Cristofolletti / g-cristofolletti@agefiph.asso.fr / 06 21 65 41 96